

A détacher et à retourner à la Chambre d'agriculture (adresse au verso)

Toute commande erronée ou sans règlement ne sera pas prise en compte.

Visionnez la vidéo pour éviter les erreurs sur <https://youtu.be/QZKJG8RD68w>

Nom : .....

Adresse de résidence : .....

Tél. (portable obligatoire) : .....

Adresse mail obligatoire, sur laquelle vous recevrez nos communications : .....

Statut : Particulier  Agriculteur  Entreprise  Collectivité

Date de distribution secteur de Saint-Lô Agglo : le samedi 7 décembre 2024

Essences	Quantités par multiple de 5 par essence (soit, 5, 10, 15...)				
Chêne sessile		<input type="checkbox"/> (1) Je demande l'aide de 1€ par plant, réservée aux plantations réalisées sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Celle-ci est à déduire du coût du plant, dans la limite de 100 plants aidés, soit 100 € d'aide au maximum. (Règlement des plants à la commande). En demandant la subvention, j'accepte que mes données personnelles soient communiquées au financeur.			
Hêtre					
Merisier					
Aulne glutineux					
Châtaignier					
Charme					
Erable champêtre					
Noisetier					
Bourdaie					
Troène sauvage					
Prunier myrobolan				Prix unitaire TTC	Montant à régler
Viorne obier					
<b>Total plants (20 au minimum)</b>				X 1.70 € /plant	
<b>Fournitures : Quantités par multiple de 5 (soit, 5, 10, 15...)</b>					
Dalles de paillages		X 1.70 € /unité	+		
Gaines de protection chevreuils*		X 1.70 € /unité	+		
(*tuteurs non fournis)	<b>Je déduis l'aide de 1€ par plant aidé<sup>(1)</sup>:</b>		-		
<b>Total TTC à régler <sup>(1)</sup></b>			=		

<sup>(1)</sup> Règlement du « total à régler TTC » à joindre impérativement à la commande par chèque émis à l'ordre de la **Fédération des Associations de Boisement de la Manche** (sans autre précision).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et accompagne ma commande du règlement « total à régler TTC » correspondant.

Commune de plantation : .....

Date et signature : .....

Fait à .....

# Opération 15 000 arbres

Pour le maintien des paysages bocagers de la Manche

A retourner avant  
**le 28 juin 2024**

## Commande groupée de plants d'ARBRES et d'arbustes

Bénéficiez d'un tarif de 1,70 €/plant et d'une aide de Saint-Lô Agglo de 1 €/plant pour les commandes entre 20 et 100 plants

Crédit: photo Jimmy Perrotte - Saint-Lô Agglo



## Comment participer ?

Cette opération consiste en la fourniture de :

- **Jeunes plants d'arbres** et d'arbustes aux origines adaptées pour le département (plants en racines nues, de 1 – 3 ans, d'une hauteur d'environ 50 à 80 cm),
- **Dalles de paillages biodégradables** (50 cm x 50 cm),
- **Protections (filets)** chevreuils (ht= 1,20 m). **Prévoir 2 tuteurs de 1.50 m de hauteur (non compris) pour le maintien de chaque filet.**

Commandes possibles par **multiples de 5** (par essence) et **à partir de 20 plants au total** pour tout type de plantations et sans limite maximale.

Vous devez compléter et renvoyer le bon de commande ci-joint, accompagné **obligatoirement du chèque de règlement** correspondant à la commande.

Pour éviter les erreurs lors du remplissage du bon de commande, n'hésitez pas à consulter la vidéo sur <https://youtu.be/QZKJG8RD68w>

**Un mail confirmant la bonne réception de votre commande vous sera adressé avant fin août.**



Pour encourager la plantation de haies bocagères sur son territoire, Saint-Lô Agglo apportera une aide de 1 € par plant (dans la limite de 100 plants aidés par bénéficiaire (ou propriété) et des 15 000 premiers arbres commandés).

## Calendrier et lieu de distribution

**La remise des plants est prévue le samedi 7 décembre 2024.**

Vous recevrez un courrier d'invitation à retirer vos plants 2 semaines avant la date de remise des plants afin de vous préciser le lieu et les modalités de la distribution des plants.

**Les commandes seront livrées en sacs individuels. Les arbres devront être plantés dans la semaine suivant la livraison. Au-delà, pour conserver leur fraîcheur, ils devront être mis en jauge.**

**Bon à savoir : une commande d'une centaine de plants peut être stockée dans le coffre d'une voiture.**

Les paysagistes du C.A.U.E. de la Manche reçoivent sur rendez-vous les personnes qui se questionnent sur la qualité paysagère de leur projet (conception, organisation, aide aux choix des essences...). Conseil Paysage aux Particuliers – Rendez-vous au 02 33 77 20 77 ou à [courrier@caue50.fr](mailto:courrier@caue50.fr)

*Vos données personnelles sont collectées dans l'objectif de pouvoir donner suite à votre commande dans les meilleures conditions et seront conservées pour vous servir uniquement dans ce cadre. Conformément au RGPD, vous pouvez demander au Délégué à la Protection des Données (DPD) via l'adresse mail ([protection\\_des\\_donnees@normandie.chambagri.fr](mailto:protection_des_donnees@normandie.chambagri.fr)), la rectification ou l'effacement de vos données, une limitation voire un arrêt du traitement de vos données. Vous avez le droit de porter réclamation auprès de la CNIL dans le cas où vous jugeriez que ces droits ne sont pas respectés.*

## Pour faciliter votre choix...

Pour toute question portant sur la plantation, retrouvez tous nos conseils de plantation sur notre page : <https://normandie.chambres-agriculture.fr/territoire/preserver-la-biodiversite/haies/implanter-une-haie/>

Essence	Catégorie		Distance de plantation mètre	Hauteur adulte mètre	Ecologie et adaptation
	Haut-jet	Cépée* /arbuste			
Chêne sessile	x		6 à 10	15 à 25	Espèce à large amplitude. Il accepte des sols assez variés, préfère les sols moyennement secs à moyennement humides. Le chêne sessile <b>tolère bien les sécheresses estivales.</b>
Hêtre	X		3 à 6	1 à 30	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie***, possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique.
Merisier	X		6 à 10	15 à 20	Sols profonds riches et à bonne rétention en eau mais craint l'hydromorphie.
Aulne glutineux	X	X	3 à 6	15 à 20	Sols hydromorphes (prés humides, bord de cours d'eau), remplace avantageusement le Peuplier dans les terrains frais et très humides.
Châtaignier	X	X	3 à 6	15 à 25	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie, possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique. Sols assez riches, sans hydromorphie, sans calcaire. Tolère les embruns.
Charme	X	X	0,5** à 6	1 à 20	Sols secs à frais, idéal pour réaliser une haie taillée de charme, bon effet brise-vent, excellent bois de chauffage. Feuillage marcescent.
Erable champêtre	X	X	1 à 6	8 à 15	Petit arbre/grand arbuste, tolère les sols secs, craint l'hydromorphie. Utilisé en haut-jet ou taillis.
Noisetier		X	1	2 à 7	Espèce à large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie.
Bourdaine		X	1	1 à 5	Présente sur différents types de sols. Intéressante pour sa floraison mellifère à la fin du printemps et pour sa fructification très appréciées des oiseaux. <b>Un arbuste favorable à la biodiversité.</b> En automne, les feuilles prennent de superbes teintes.
Troène sauvage		X	1	2 à 3	Sols basiques à légèrement acides. Plante mellifère pour haie libre ou taillée en mélange, naturellement présente dans le bocage. Feuillage semi-persistant.
Prunier myrobolan		X	1	3 à 5	Espèce à large amplitude écologique, tolère les embruns, produit des prunes comestibles de la taille des mirabelles.
Viorne obier		X	1	2 à 4	Sols basiques à assez acides, supporte la demi-ombre. Floraison à la fin du printemps, pollinisé par les insectes. A l'automne, les feuilles prennent de superbes teintes.

\* Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche, densifie une haie

\*\* distance entre les plants préconisée pour réaliser une haie de Charme ou de Hêtre taillée

\*\*\* Hydromorphie : se dit d'un sol où se produit un engorgement en eau temporaire ou permanent.

Plantations à réaliser dans le cadre de la réglementation en vigueur (distances de plantation vis-à-vis des fonds voisins, articles 670 et 671 du code civil)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

**SERVICE BOISEMENT** - 06 58 69 45 69  
[commande\\_arbres@normandie.chambagri.fr](mailto:commande_arbres@normandie.chambagri.fr)

**Commande à détacher et à retourner sous enveloppe suffisamment affranchie à :**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE**  
**Service boisement**  
**6 avenue de Dubna – 14209 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX**

**Date limite : VENDREDI 28 JUIN 2024**